

ASSURANCE DE BASE

Caisse-maladie	Prestation <i>Combien paie la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
Toutes les caisses-maladie	Rapport détaillé au médecin-conseil à partir de 40 heures	Psychothérapie exercée par un médecin ou par une psychothérapeute employée dans le cabinet (psychothérapie déléguée)

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Caisse-maladie	Prestation <i>Combien paie la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> La plupart des caisses maladies reconnaissent seulement les psychothérapeutes qui figurent sur la liste de santésuisse
AEROSANA	comme Progrès	sur ordonnance médicale
AGILIA ■ Soins infirmiers PLUS	Max. CHF 50/séance Max. CHF 1'600 sur 5 ans	sur ordonnance médicale
AGRISANO caisse-maladie ■ AGRI- spécial	CHF 50 /séance, max. 20 séances/année	sur ordonnance médicale
AMB	comme Groupe Mutuel	
AQUILANA ■ Soins infirmiers PLUS	Max. 30 séances à CHF 40 /année	sur ordonnance médicale
ARCOSANA	comme CSS	
ASSURA ■ Complémenta Plus	80%, max. 1500/année	sur ordonnance médicale
ATUPRI ■ Diversa ■ Mivita Reala ■ Mivita Extensa	50%, max. CHF 1'000/année 60%, max. CHF 1'000/année Age 0-12 : pas de participation 60%, max. CHF 1'500/année Age 0-12 : pas de participation	Psychothérapeutes ASP/SPV sont remboursés sur ordonnance médicale sur ordonnance médicale
Auxilia Assurance maladie	comme CSS	
AVANEX	comme Helsana	sur ordonnance médicale
AVANTIS	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
AVENIR Assurances	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Caisse-maladie Birchmeier	Pas de participation	
CM Bois et Bâtiment	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CONCORDIA ■ DIVERSA ■ DIVERSA PLUS	75%, max. CHF 2'000/sur trois ans 75%, max. CHF 3'000/sur trois ans	sur ordonnance médicale
CSS ■ Standard ■ Standard Plus ■ Zoom ■ Ambulant myFlex Economy ■ Ambulant myFlex Balance ■ Ambulant myFlex Premium	Max. 20 séances à CHF 40/année do. do. Pas de participation 75%, max. CHF 1'000/ans 75%, max. CHF 3'000/ans	
Easy Sana	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale

EGK Gesundheitskasse		
<ul style="list-style-type: none"> ■ SUN ■ SUN-Basic-A 	<p>20 séances à CHF 60, ensuite 20 séances à CHF 30/année durant un max.de 3 ans sur une durée de 5 ans</p> <p>80%, max. CHF 1'500/année durant un max. de 2 ans sur une durée de 5 ans</p>	
Krankenkasse ELM		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> ■ Zusatz Allgemein ■ Zusatz Plus 	<p>50%, max. CHF 60 / séance; max. 25 séances/ans</p> <p>50%, max. CHF 60 / séance; max. 25 séances/ans</p>	
CM EOS	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CM Fonction Publique	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Fondation Natura Assurances.ch	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Galenos		sur ordonnance médicale. Psychothérapeutes ASP/SPV sont remboursés
<ul style="list-style-type: none"> ■ MAXICA I ■ MAXICA II ■ MAXICA III 	<p>75%, max. CHF 30/séance, max. 70 séances sur 3 ans</p> <p>75%, max. CHF 60/séance, max. 70 séances sur 3 ans</p> <p>75%, max. CHF 90/séance, max. 70 séances sur 3 ans</p>	
GRUPE MUTUEL		sur ordonnance médicale. Psychothérapeutes ASP/SPV sont remboursés
Soins complémentaires SC		
<ul style="list-style-type: none"> ■ SC1 ■ SC2 ■ SC3 ■ SC4 ■ Global Flex GX ■ Global I ■ Global II ■ Global III ■ Global IV ■ Global Mi-privée ■ Global Privée ■ Global AMB GB ■ Global Classic GI 	<p>CHF 500/année</p> <p>CHF 600/année</p> <p>CHF 700/année</p> <p>CHF 800/année</p> <p>2 séance/année; max. CHF 140</p> <p>60%, max. CHF 600 /année</p> <p>70%, max. CHF 600 /année</p> <p>80%, max. CHF 700 /année</p> <p>80%, max. CHF 800 /année</p> <p>80%, max. CHF 800 /année</p> <p>80%, max. CHF 800 /année</p> <p>CHF 40/séance; max. CHF 800/année</p> <p>CHF 40/séance; max. CHF 800/année</p>	
HELSANA		sur ordonnance médicale Max. 200.-/heure
<ul style="list-style-type: none"> ■ TOP ■ COMPLETA 	<p>75%, max. CHF 3'000 /année</p> <p>75%, max. CHF 4'500 /année</p>	
HERMES	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
INNOVA		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> ■ family plus ■ activa plus ■ sunvita plus ■ variabula plus ■ complementa plus 	<p>25%, max. CHF 1'000/unique</p> <p>Pas de participation</p> <p>Pas de participation</p> <p>25%, max. CHF 1'000/unique</p> <p>90%, max. CHF 1'000/année</p>	
INTRAS	Comme CSS	
Caisse-maladie KluG	Comme Helsana	sur ordonnance médicale
Caisse-maladie kmu		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurance complément 	Pas de participation	
Caisse-maladie KOLPING		
<ul style="list-style-type: none"> ■ PLUS 	20 séances à CHF 60, max. CHF 1'200 /année	
KPT/CPT		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> ■ Soins infirmiers PLUS/Comfort 	Max. CHF 50/séance, max. CHF 1'600 sur 5 ans	
Caisse-maladie Luzerner Hinterland		Psychothérapeutes ASP/SPV sont remboursés
<ul style="list-style-type: none"> ■ Soins complémentaires 	40 séances à CHF 50, ensuite 40 séances à CHF 40	

Cassa da malsans LUMNEZIANA		
■ Supplément général Cumbletta	50%, max. CHF 60 /séance, max. 25 séances/année	
Mutuel Assurances	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
ÖKK		Le nombre d'heures sera clarifié par le médecin-conseil. Psychothérapeutes ASP/SPV sont remboursés.
■ AZ/PZ	50 séances, CHF 60/séance ; ensuite 50 séances CHF 50/séance ; max. 100 séances unique	
■ Family, Family Flex, Optima, Premium	50%, max. CHF 1000 /année	
PANORAMA	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
PHILOS	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Progrès	comme Helsana	sur ordonnance médicale
PROVITA		sur ordonnance médicale
■ PRIMA- Basic	CHF 30 /séance, max. 60 séances/année	
■ PRIMA- Top	CHF 75 /séance, max. 60 séances/année	
Publisana		sur ordonnance médicale
■ TOP Maxi	50%, max. CHF 1'000/année	
rhenusana Therapie- und Medikamentenversicherung:		
■ Catégorie 51	50% max. CHF 250 /année	
■ Catégorie 52	50% max. CHF 500 /année	
■ Catégorie 53	50% max. CHF 1'000 /année	
■ Catégorie 54	50% max. CHF 2'000 /année	
■ Catégorie 91	90% max. CHF 250 /année	
■ Catégorie 92	90% max. CHF 500 /année	
■ Catégorie 93	90% max. CHF 1'000 /année	
■ Catégorie 94	90% max. CHF 2'000 /année	
■ rhenuPlus silber	75% max. CHF 1500 / année	
■ rhenuPlus gold	75% max. CHF 3000 / année	
■ rhenuPlus platin	75% max. CHF 5000 / année	
sana 24		Rapport détaillé au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
■ AMBULANT II	Max. 60 séances/année : 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50	
■ AMBULANT III	80%, max. CHF 5'000 /année	
Sanitas		sur ordonnance médicale
■ Classic, Family	80%, max. CHF 1'000 /année	
Sansan	comme Helsana	sur ordonnance médicale
SanaTop	comme SUPRA	
Caisse-maladies SLKK		sur ordonnance médicale
■ Medico plus complett	40 séances à CHF 50/unique	
SODALIS		sur ordonnance médicale
■ SANA	20 séances à CHF 40 /année	
■ SANA PLUS	20 séances à CHF 60 /année	
CM Stoffel Mels	comme Helvetas	sur ordonnance médicale
CM STEFFISBURG		sur ordonnance médicale
■ Vario	50 séances à CHF 60; ensuite 50 séances à CHF 50	
■ Vario Plus	60 séances à CHF 60; ensuite 60 séances à CHF 50	
SUMISWALDER		
■ Soins complémentaires	30 séances à CHF 50 , ensuite 30 séances à CHF 30	
SUPRA		sur ordonnance médicale Psychothérapeutes ASP/SPV sont remboursés Psychothérapeutes santésuisse Psychothérapeutes santésuisse
■ Natura R3	20 séances à CHF 50/année	
■ Complémenta	80% de la facture, max. CHF 750/année	
■ Complémenta plus	80% de la facture, max. CHF 1'500/année	

SWICA		sur ordonnance médicale. Psychothérapeutes ASP/SPV sont remboursés
■ COMPLETA TOP	90%, max. CHF 50/séance, max. 60 séances/année	
■ OPTIMA	CHF 25/séance, max. 60 séances /année	
SYMPANY (incl. MooveSympany und VivaoSympany)		Rapport détaillé au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
■ Complément général	50 séances à CHF 60 ; ensuite 50 séances à CHF 50 / max. 100 h	
■ Complément privée	50 séances à CHF 60 ; ensuite 50 séances à CHF 50 / max. 100 h	
■ Plus incl. Natura	50%, max. CHF 1'000 /année	
■ Premium incl. Natura	50%, max. CHF 2'000 /année	
CM Troistorrents	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
UNIVERSA	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CM Vallée d'Entremont		
■ myFlex Economy	Pas de participation	
■ myFlex Balance	75%, max. CHF 1'000/année	
■ myFlex Premium	75%, max. CHF 3'000/année	
La Caisse Vaudoise	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
VISANA		Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
■ AMBULANT II	Max. 60 séances : 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50	
■ AMBULANT III	80%, max. CHF 5'000 /année	
VITA SURSELVA		sur ordonnance médicale
■ Allgemeiner Zusatz	50% max. CHF 60/séance, max. 25 séances /année	
■ Completa	50% max. CHF 60/séance, max. 25 séances /année	
Vivacare		Rapport détaillé au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
■ AMBULANT II	Max. 60 séances, 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50	
■ AMBULANT III	80%, max. CHF 5'000 /année	
WINCARE		sur ordonnance médicale
■ Diversa	75%, max. CHF 3'000 /année	
XUNDHEIT	Comme Sympany	

Toutes les données ont été saisies ou actualisées (état: mars 2011).
Sont réservées les modifications émanant des caisses-maladie.
Toute responsabilité est déclinée.